

EHPAD - SPASAD

Mardi 30 JANVIER 2018

Journée de GRÈVE et de MOBILISATION au CCAS de la Ville de Nice.

Depuis plusieurs années, les agents des EHPAD et des Soins à domicile tirent la sonnette d'alarme sur le manque de personnel dans les structures, tant privées que publiques.

Au **CCAS de la Ville de Nice**, dans les 4 **EHPAD** (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ainsi que dans les 3 **SPASAD** (soins à domicile), les agents rencontrent sans cesse de nombreuses problématiques pour s'occuper dignement des résident-e-s ou des patient-e-s sans que de réelles solutions soient apportées par leur Direction.

Il est grand temps de taper du poing sur la table et de dire STOP à ces conditions de travail indignes !!

Nous avons toutes les raisons de nous mobiliser en raison :

- Du manque de personnel pour la prise en charge des personnes âgées
- Du manque de matériels adaptés aux transferts de ces dernières
- Du manque de produits d'hygiène (protections, gants,)
- Du manque de réévaluation des GIR (Groupe Iso Ressources)
- Du manque de sécurité des établissements et des agents à domicile dans les quartiers dits « sensibles »
- Des changements de planning répétitifs
- Du manque d'infirmier-e-s de jour comme de nuit
- Le non respect des fiches de poste obligeant des agents non diplômés à effectuer des actes médicaux prescrits par les médecins
- Du manque de temps suffisant aux repas des résidents

Aussi, le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur exige :

- L'embauche immédiate de personnel afin de garantir une prise en charge humaine de nos ainé-e-s
- Le remplacement des agents en congés, maladies, AT...
- L'embauche immédiate d'infirmier-e-s de nuit
- La mise à disposition suffisante de matériels adaptés afin de limiter les Troubles Musculo-Squelettiques
- La mise à disposition de produits d'hygiène en quantités suffisantes afin de pouvoir changer les résidents autant de fois que nécessaire
- La réévaluation des degrés de dépendance afin d'ajuster au mieux le nombre de soignants et la prise en charge des résidents
- Le respect des fiches de poste
- Un temps suffisant pour les repas, afin d'éviter que les soignants donnent la « béquée » ...



La CGT appelle à faire grève !! Mais pas seulement

Communiqué intersyndical du 14 décembre 2017

L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, est reconnue par tous.

La réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV » - Adaptation de la Société au Vieillessement, qui va se traduire par des suppressions massives de postes, est unanimement rejetée.

Loin de répondre aux demandes de l'ensemble du secteur, le Président de la République refuse de recevoir une délégation des signataires de la lettre commune du 19/10/17 et du 07/12/17.

Suite aux propos de la Ministre de la santé considérant que les difficultés des EHPAD seraient dues à « *un problème de management* » et non uniquement à une question du financement, les organisations réunies ce jour condamnent de telles déclarations qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens alloués aux établissements.

C'est pourquoi, les Fédérations syndicales FO des services publics et de santé, CGT santé et action sociale, CGT des services publics, CFDT santé/sociaux, UNSA santé/sociaux et CFTC santé/sociaux, réunies le jeudi 14 décembre 2017, ont décidé d'appeler les personnels des établissements accueillant des personnes âgées et des services à domicile à **une journée de grève nationale et de mobilisation le mardi 30 janvier 2018.**

Cette grève a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde à nos revendications :

- **Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age**
- **Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application**
- **Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés**
- **Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales**



Enfin, ils réaffirment leur ferme volonté d'être reçus par Emmanuel Macron.

Les Fédérations CGT, CFDT, FO, UNSA et CFTC invitent leurs syndicats à organiser dans chaque département, dans le cadre de la grève, des rassemblements, manifestations, délégations auprès des délégations territoriales de l'ARS et des Conseils Départementaux.

Salaires, Emploi, Retraites, Services publics

REJOIGNEZ-NOUS !



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11 ou L'Arénas - Immeuble le Phare

405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page FaceBook : [@cgt nmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)